



Le projet OpenCampusInnov de La Rochelle Université lauréat des PUI

mardi 10 octobre 2023, par [lpe](#)

Le projet OpenCampusInnov, porté par La Rochelle Université, le CNRS, l'ADERA et la SATT Aquitaine Science Transfert, fait partie des 24 lauréats des Pôles Universitaires d'Innovation (PUI), comme annoncé par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Sylvie Retailleau. Pour mener à bien ses ambitions, l'état a accordé une subvention de 3 millions d'euros au projet pour une durée de 4 ans.

Qu'est-ce qu'un PUI ?

Les Pôles Universitaires d'Innovation s'inscrivent dans le cadre du plan France 2030, visant à **développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir**, avec une enveloppe totale de 54 milliards d'euros déployés sur 5 ans.

L'objectif des PUI est d'insuffler une dynamique d'innovation au sein des établissements d'enseignement supérieur public afin de renforcer le réflexe d'innovation derrière chaque découverte scientifique et d'encourager le passage à l'action. En s'appuyant sur les initiatives et les compétences existantes, le PUI doit servir à faire émerger des projets innovants au service de la société et favoriser le transfert et la création de start-up innovantes.

CampusInnov se transforme en OpenCampusInnov

Avec l'obtention du PUI, CampusInnov, le service dédié à l'innovation et l'entrepreneuriat de La Rochelle Université, devient un véritable objet du territoire en prenant le nom d'OpenCampusInnov.

OpenCampusInnov a pour ambition de constituer un **pôle d'innovation rochelais d'envergure européenne sur les thématiques du Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI)** en fédérant l'ensemble des acteurs locaux de l'écosystème d'innovation. En tout, une soixantaine de partenaires, aussi bien économiques qu'institutionnels, se rassemblent autour des 4 membres fondateurs pour constituer un socle solide à ce projet d'envergure.

En jouant un rôle structurant au sein de l'écosystème local, OpenCampusInnov souhaite apporter une simplification, une meilleure lisibilité et une mise en cohérence des moyens pour les acteurs territoriaux de l'innovation.

4 axes pour impulser l'envie d'innover

Développer une culture entrepreneuriale d'innovation auprès de l'ensemble des partenaires afin de sensibiliser la totalité de la communauté étudiante mais aussi de former l'ensemble des étudiants en master et doctorat aux questions d'innovation.

Augmenter les activités de recherche partenariale en mettant en lumière les besoins des entreprises auxquels l'université peut répondre, notamment à travers les plateformes de co-innovation OpenCampusInnov.

Aider au développement d'entreprises innovantes issues de découvertes scientifiques grâce à la création d'un DeepTech Studio, environnement attractif pour les talents capables d'identifier sur le site rochelais des projets transformants pour la société en s'appuyant sur les travaux de recherche encore non valorisés des laboratoires.

Animer l'écosystème, communiquer et participer à l'attractivité du territoire en développant la marque OpenCampusInnov aussi bien au niveau local qu'au niveau européen, grâce au partenaire EU-CONEXUS.

CampusInnov, bientôt un nouveau bâtiment

Pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, un **tiers-lieu scientifique de 4500m² est en cours d'étude pour un commencement des travaux en 2025**. Accolé en prolongation du bâtiment d'Orbigny, site Sciences, ce nouveau bâtiment sera un lieu de référence territorial pour potentialiser les initiatives et les opportunités de coopération avec le monde socio-économique. Il a vocation à être un outil de valorisation de la recherche et de créativité avec la création d'espaces d'émergence et de maturation.

Ces espaces hybrides ont la vocation de conforter la spécialisation de la recherche et le transfert de technologie sur les axes d'excellence de l'Université et d'assurer une animation centrée sur l'innovation et la mise en valeur des travaux issus de cette recherche.

Ce bâtiment sera composé d'espaces de co-working, d'espaces événementiels et de plateformes de co-innovation. Ces plateformes scientifiques seront spécialisées sur 3 domaines d'excellence (Biotechnologies, Matériaux innovants, IoT), pourvues d'équipements technologiques de pointe et d'un riche écosystème public/privé.

Ce bâtiment s'inscrit dans une démarche technopolitaine et métropolitaine qui vise à mettre en œuvre une approche intégrative de l'innovation et de l'entrepreneuriat au niveau du territoire. Il est financé dans le cadre du Contrat de Plan État Région (CPER) à hauteur de 19,2 M€. Sa conception a été confiée à l'architecte Jean-Pierre Lott.

Restez en veille ! Abonnez-vous : <https://boutique.lepetiteconomiste.com>